



Au courant de la Chute

Été 2023

P. 2
Conseil municipal

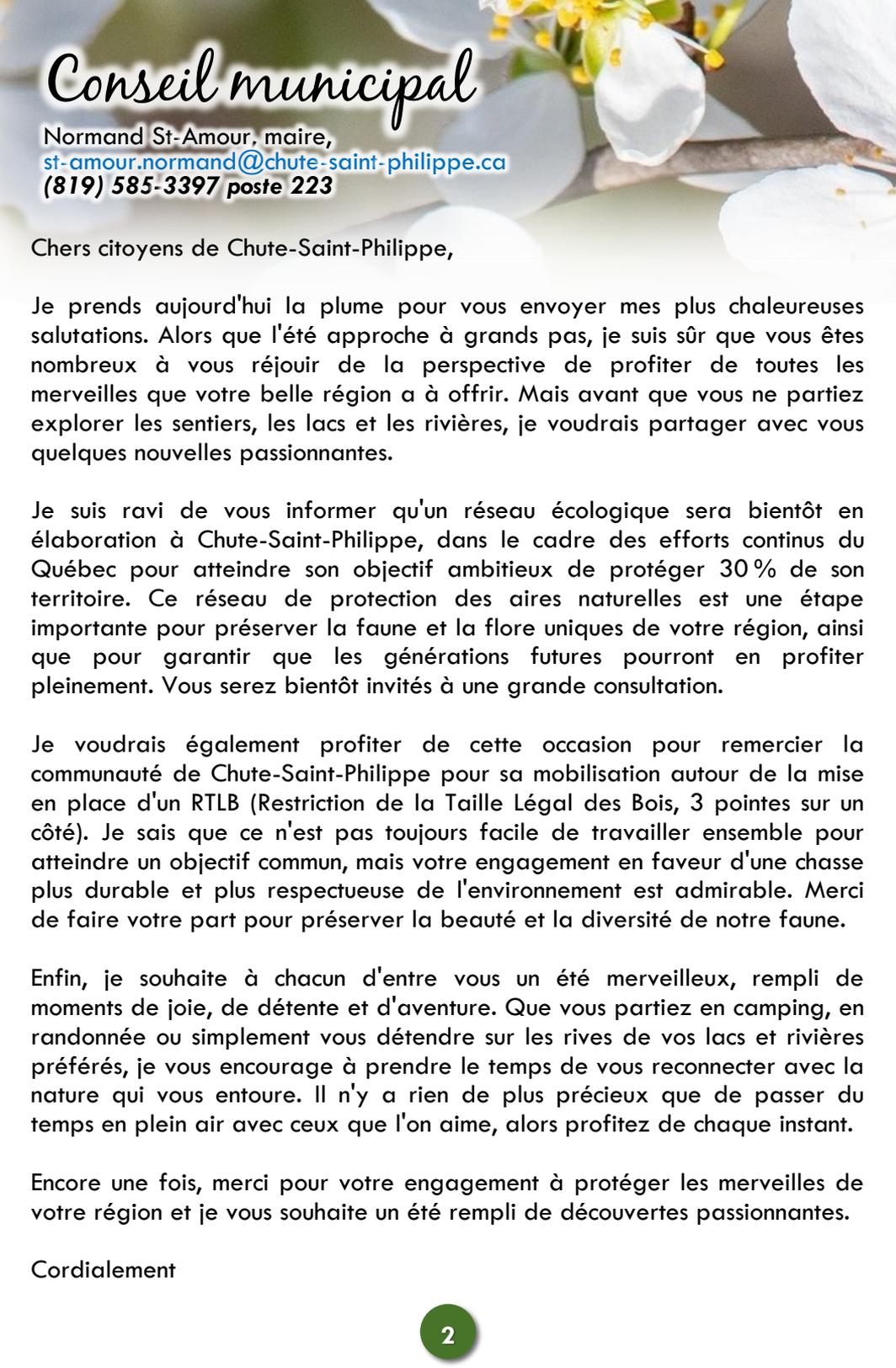
P. 3-4-5
Direction générale/Voirie

P. 6-7
Urbanisme/Environnement

P. 8-9-10-11
Loisirs/culture

P. 12-13
Association/organisme

P. 14-15-16
Information générale



Conseil municipal

Normand St-Amour, maire,
st-amour.normand@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 223

Chers citoyens de Chute-Saint-Philippe,

Je prends aujourd'hui la plume pour vous envoyer mes plus chaleureuses salutations. Alors que l'été approche à grands pas, je suis sûr que vous êtes nombreux à vous réjouir de la perspective de profiter de toutes les merveilles que votre belle région a à offrir. Mais avant que vous ne partiez explorer les sentiers, les lacs et les rivières, je voudrais partager avec vous quelques nouvelles passionnantes.

Je suis ravi de vous informer qu'un réseau écologique sera bientôt en élaboration à Chute-Saint-Philippe, dans le cadre des efforts continus du Québec pour atteindre son objectif ambitieux de protéger 30 % de son territoire. Ce réseau de protection des aires naturelles est une étape importante pour préserver la faune et la flore uniques de votre région, ainsi que pour garantir que les générations futures pourront en profiter pleinement. Vous serez bientôt invités à une grande consultation.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier la communauté de Chute-Saint-Philippe pour sa mobilisation autour de la mise en place d'un RTLB (Restriction de la Taille Légal des Bois, 3 pointes sur un côté). Je sais que ce n'est pas toujours facile de travailler ensemble pour atteindre un objectif commun, mais votre engagement en faveur d'une chasse plus durable et plus respectueuse de l'environnement est admirable. Merci de faire votre part pour préserver la beauté et la diversité de notre faune.

Enfin, je souhaite à chacun d'entre vous un été merveilleux, rempli de moments de joie, de détente et d'aventure. Que vous partiez en camping, en randonnée ou simplement vous détendre sur les rives de vos lacs et rivières préférés, je vous encourage à prendre le temps de vous reconnecter avec la nature qui vous entoure. Il n'y a rien de plus précieux que de passer du temps en plein air avec ceux que l'on aime, alors profitez de chaque instant.

Encore une fois, merci pour votre engagement à protéger les merveilles de votre région et je vous souhaite un été rempli de découvertes passionnantes.

Cordialement

Direction générale

Éric Paiement, directeur général
dg@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 222

Chères citoyennes, chers citoyens,

Comme partout au Québec, les 2 dernières années ont apporté un dynamisme important au sein de la municipalité. Des commerces, des constructions neuves, des projets immobiliers, des chalets locatifs et beaucoup de transactions immobilières ont été réalisés apportant avec eux beaucoup d'activités et de mouvement. Cela a aussi eu pour effet d'augmenter la pression sur nos infrastructures municipales, mais aussi sur notre équipe d'employés municipaux, qui malgré cet achalandage, cette dernière est demeurée la même. Soyez tout de même assuré que nous continuerons de vous offrir les mêmes services professionnels, à la hauteur de vos attentes. En retour, nous vous demandons simplement de faire preuve de patience et de demeurer courtois envers eux, car sincèrement, il le mérite grandement!

Pour tenter de soutenir cet achalandage, l'équipe d'élus municipaux a consenti à procéder à l'embauche de 2 employés supplémentaires à temps complet durant la saison estivale, soit une ressource destinée à la protection de l'environnement et à l'urbanisme et l'autre comme chauffeur opérateur et journalier.

Dans un autre ordre d'idée, je tenais à vous rappeler que depuis 2 ans, la Loi provinciale sur les chiens oblige tout propriétaire à enregistrer son animal de compagnie auprès de la municipalité. À ce jour, malgré les rappels faits par la municipalité, plusieurs propriétaires d'animaux domestiques n'ont toujours pas enregistré leurs animaux. La municipalité a une très grande responsabilité face à cette loi et pour y arriver, vous devez absolument collaborer avec nous afin d'éviter d'impliquer inutilement la municipalité dans des démarches judiciaires complètement évitables.

En terminant, je tenais à vous mentionner ceci : soyez de bon voisin et respectez-les. En effet, depuis les dernières années, nous avons constaté que l'équipe municipale a consacré beaucoup de temps et d'efforts à gérer des conflits de voisins, qui pour la plupart pourraient être évités si chacun se rappelait la notion de vivre en société. Je comprends que certaines situations sont inévitables, mais sincèrement, la plupart le sont.

Pour tous renseignements généraux, nous vous invitons à rester informé via le site internet de la municipalité et sa page Facebook. Toutes les communications utiles à la vie des citoyennes et citoyens de la municipalité s'y retrouvent.

Cordialement

Mesures d'urgence

Éric Paiement, coordonnateur des mesures d'urgence

dg@chute-saint-philippe.ca

(819) 585-3397 poste 222

Faire son plan familial d'urgence

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence :

- * Ayez chez vous en tout temps une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.
- * Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence – membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.
- * Faites le plan d'évacuation de la maison et convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation. Si vous habitez un immeuble avec un ascenseur, utilisez les marches en cas d'urgence et même lors de vos exercices d'évacuation.
- * Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
- * Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier en cas d'évacuation. Prévoyez un deuxième trajet au cas où des routes seraient impraticables.
- * Faites l'inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo. Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.

Communiquez avec votre assureur afin de vérifier la couverture de votre assurance habitation. La majorité des contrats d'assurance couvre les dommages causés par des catastrophes naturelles comme la grêle, la foudre, les tempêtes de vent ou les tornades.

Préparer sa trousse d'urgence pour la maison

Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence (ex. : sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

Travaux publics

Éric Paiement, directeur des travaux publics

dtp@chute-saint-philippe.ca

(819) 585-3397 poste 229

Bonjour à tous,

Vous avez été en mesure de constater que la saison hivernale aura été une saison très difficile à franchir, tant moralement que physiquement, autant pour vous, pour les employés, mais aussi au niveau budgétaire. Sachez tout de même que l'équipe des travaux publics aura travaillé sans relâche, étant disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à donner leur 100 %, même durant la période des fêtes où en aucun temps, les citoyens n'ont été isolés par les arbres tombés, et ainsi aura permis aux équipes d'Hydro-Québec de réparer leurs réseaux endommagés. Le but ultime demeurant toujours de vous permettre, sans négliger quoi que ce soit, de circuler sur des chemins sécuritaires et au mieux, dans des situations et température exceptionnelles. Sincèrement, votre équipe aux travaux publics a réellement à cœur de vous offrir des chemins d'une qualité supérieure et vos commentaires ainsi que ceux reçus partout dans la MRC le démontrent clairement.

Nous surveillerons de près la fonte des neiges et la crue printanière. En effet, même si plusieurs théories sont avancées, nous ne pouvons prédire les caprices de dame nature, c'est pourquoi nous demeurerons attentifs. À titre d'exemple, malgré avoir eu un printemps 2022 plutôt clément, cela n'a pas empêcher qu'un barrage de castors ait cédé ou même que des pluies diluviennes se soient abattues sur le territoire causant beaucoup de dommage. En ce sens, nous sommes toujours en attente d'une aide financière pour réparer le pavage sur une partie de la Montée des Chevreuils.

La fonte des neiges, ainsi que les nouvelles précipitations déterminerons quand nous entamerons les travaux de nettoyage du printemps, incluant, les parcs, les débarcadères, les bâtiments, ainsi que le nettoyage et la réparation des chemins. Cependant, tant que les chemins seront fragiles et/ou en période de dégel, nous retarderons les travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration sur la majorité des chemins municipaux afin d'éviter d'endommager inutilement les infrastructures.

De plus, nous aimerions souligner l'embauche à l'automne 2022 de Monsieur Éric L'Heureux, résident de Chute-Saint-Philippe, qui est venu ajouter son expérience et ses connaissances à notre équipe des travaux publics.

En terminant, si vous rencontrez un employé des travaux publics, n'hésitez pas à le saluer, ce petit geste apporte toujours un sentiment très apprécié de tous!

Pour toutes questions, signalement, renseignements, ou pour prendre un rendez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec le service des travaux publics.

Urbanisme et environnement

Madeline Sigouin, officier à l'urbanisme et à l'environnement
urbanisme@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 224

Bonjour à tous,

Le service de l'urbanisme tient à remercier toutes les citoyennes et les citoyens pour leur grande collaboration et compréhension face à la situation de la COVID-19. Vous avez été nombreux à présenter différentes demandes, que ce soit pour un permis ou de l'information par courriel ou par téléphone. Vous avez fait preuve d'une grande complicité avec le service de l'urbanisme, et ce, malgré le fait que nous n'avons pu combler le poste d'adjoint à l'urbanisme pour la saison estivale.

Nous vous encourageons à continuer de communiquer avec nous et vous invitons à visiter le site internet de la municipalité de Chute-Saint-Philippe, que ce soit pour consulter la réglementation ou nous faire part de vos projets sur les formulaires prévus à cet effet qui sont à votre disposition en format PDF ou en ligne.

Je profite de l'occasion pour vous faire part de quelques notions ainsi que quelques rappels en matière de réglementation à Chute-Saint-Philippe.

Il est important de se prévaloir d'un permis pour tout travail de construction, de transformation, de modification, d'agrandissement ou de toute addition d'une construction ou même l'acquisition d'un bâtiment préfabriqué. Que ce soit le remplacement des portes et fenêtres, le revêtement de toiture, le revêtement extérieur ou pour remplacer, réparer ou rénover une galerie/patio, construire une serre ou installer une piscine. Le but est simplement d'éviter les désagréments et les amendes, suivant l'exécution des travaux sans les permis requis par la réglementation, et de s'assurer que la réglementation sera respectée.

Nous poursuivons notre lutte à la prévention de l'érosion et au niveau du risque de contamination des plans d'eau. Par ailleurs, vous devez continuer de préserver les bandes riveraines à l'état naturel ou sinon les reboiser en respectant la réglementation en vigueur.

En terminant, je tiens à vous rappeler que vos abris d'auto amovibles (tempo) peuvent être installés à compter du 1^{er} octobre et devront être démontés pour le 1^{er} mai prochain.

Merci pour votre habituelle collaboration.

Pour toutes questions ou renseignements, ou pour prendre un rendez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme et de l'environnement.



Nous aimerions souligner l'embauche de Madame Martine Latour, résidente de Chute-Saint-Philippe, au poste saisonnier d'officier en environnement et urbanisme. En effet, Madame Latour consacra la majorité de son temps à la protection de l'environnement en général sur le territoire de la municipalité et viendra aussi soutenir Madame Sigouin pour les dossiers d'urbanisme dans les périodes d'achalandages, de vacances et de congés. Bienvenue dans l'équipe de la municipalité de Chute-Saint-Philippe !

JOUR DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT



Le village rassemble

Le 13 mai

De 9h à 13h

Au garage municipal
(12 chemin Tranquille)

- 🌳 Distribution d'arbres
- 🌳 Kiosques sur l'environnement
- 🌳 Point de dépôt RDD
- 🌳 Nettoie-T-On
- 🌳 Pizza et breuvage



Forêts, Faune
et Parcs
Québec

TABLE FORÊT
LAURÉNTIDES

Tout est offert gratuitement
Bienvenue à tous les citoyens de Chute-Saint-Philippe

Loisirs et culture

Églantine Leclerc Vénuti,
responsable des loisirs, de la culture et des communications
loisirs@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 230

Comité des loisirs
Chute-Saint-Philippe **Comité des loisirs de Chute-Saint-Philippe**
Je tiens à remercier sincèrement les membres du Comité des loisirs de votre temps et votre dévouement. Votre engagement et votre passion ont été un véritable atout pour offrir des activités et événements d'une qualité exceptionnelle! Votre contribution a été reconnaisants de votre soutien.

Voici nos précieux membres: Christian Lambert, Marc Lamoureux, Madeleine Sigouin, Carolyne Ferland, Amélie Brouillard, Normand St-Amour et Fanny Énair.

Merci également à tous nos bénévoles qui sont indispensables lors d'événements et activités! Joindre à nous, contactez-moi!

Sincèrement MERCI !!!!



CAMP DE JOUR 2023

CHUTE-SAINT-PHILIPPE
5 à 12 ans

Du 26 juin au 11 août
De 7h30 à 17h30

Inscription du 24 avril au 12 mai

- En ligne au: www.chute-saint-philippe.ca (Qidigo)
- À la municipalité (sur les heures d'ouverture)

TARIFS POUR L'ÉTÉ

RÉSIDENT // NON-RÉSIDENT	3 jours	2 jours
Premier enfant 270 \$ // 370 \$	Parc intergénérationnel	Sentiers nature
Deuxième enfant 230 \$ // 330 \$		
Troisième enfant 190 \$ // 290 \$		

Un enfant qui fréquente l'école de Chute-Saint-Philippe est considéré comme résident

Pour plus d'informations : 819 585-3397 poste 230 // www.chute-saint-philippe.ca

Suivez-nous 



Fest du Gro

PROGRAM

7 A U G 20

PRESTATIONS MUSIQUES MICROBRASSERIES - DISTILLERIES ACTIVITÉS SUR LE SITE

Animé par **Jerr Alain**

6 JUILLET : S
7 JUILLET : OUVERTURE
8 JUILLET : DÉBUT

REJOINS-NOUS SUR FACEBOOK

facebook.com/FestDuGro

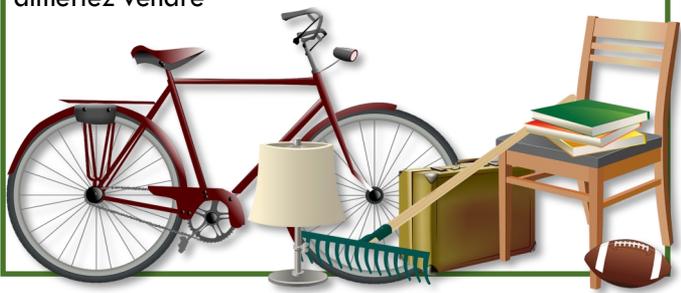


Chute-Saint-Philippe pour votre
 a municipalité et ont contribué à
 précieuse et nous sommes très
 Gagnon, Mireille Leduc, Danielle
 ! Si vous êtes intéressés à vous

GRANDE VENTE DE GARAGE

**Les samedis 20 mai et 2 septembre
 de 10h à 16h**

605, Chemin du Progrès (stationnement de l'église)
 En cas de pluie l'événement aura lieu à l'intérieur
 Venez en grand nombre voir nos aubaines ou joignez-
 vous à nous en apportant votre table et ce que vous
 aimeriez vendre




**ival
 s Gras**

MMATION

JUILLET

23

CALES EN CONTINU
STILLERIES - FOODTRUCKS
E TOUT LE WEEK-END

SHOW CACHÉ
URE DU SITE - 17H00
DES SHOWS - MIDI

NOUS SUR
BOOK

stivalduGrosGras



VENDREDI 28 avril 19 H
À L'ÉGLISE DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE

Cinéma du village



AVATAR
 LA VOIE DE L'EAU

Activités & loisirs

Les **mardis** **Café**

Tous les **mardis** de **13h à 16h**
À la **salle des loisirs**
de Chute-Saint-Philippe
560, chemin des Voyageurs

Café et thé
sur place
au coût de 1\$

Venez créer, placoter
et vous amuser!!

Inscription sur place auprès de **Danielle**, responsable
Pour info, 819 585-3397 p.230



Bonjour,

Une 11^e saison des mardis café se terminera le 9 mai prochain. J'aimerais profiter de cette fenêtre pour remercier toutes les participantes pour le temps passé en votre compagnie. Rencontres toujours aussi remplies de joie, de rires, d'échanges de connaissances (tricot, recettes, cartes et bien d'autres sujets).

En 2018, lors de notre 1^{ère} saison, nous étions 7 personnes. En 2023, nous comptons 17 personnes, ce dont je suis très fière. Bonne nouvelle, il y a encore de la place pour toutes personnes désirant se joindre au groupe.

Les mardis café devraient reprendre en septembre 2023, date à déterminer. Le groupe est ouvert à tous ceux et celles qui aimeraient partager leurs connaissances et voir comment nous pouvons vous inspirer tout en passant un bon moment en agréable compagnie. Y serez-vous?

Sur ce, je souhaite à tous une très belle saison estivale. Au plaisir de vous rencontrer en septembre!

Danielle Ferland

Responsable
Conseillère siège no. 2
Chute-Saint-Philippe

Soupers de **l'amitié**

Les 1^{er} **mercredis** du mois
Dès le **5 avril 2023**
17 h 30
(ouverture des portes à 17 h)



Places limitées (priorité aux 65 ans et plus)

Pour réservation:

Mme Sylvie Bélair, 819 585-2523

65 ANS ET + : 10\$
AINSI QUE LEUR CONJOINT
64 ANS ET - : 15\$



Les 2-3-4 juin
Programmation
à venir

[https://
mffp.gouv.qc.ca/la-
faune/peche/fete-de
-la-peche/](https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/peche/fete-de-la-peche/)

Terragaia
**Identifications des plantes
médicinales et comestibles**
2 sorties
20 mai et 2 septembre
de 13h à 16h

Coût:
90 \$/Adulte
30 \$/Enfant 12 ans et +
Gratuit pour les 12 ans et -
(Min. 10 inscriptions)

Sentiers nature
(sentier d'hébertisme ou la Croix)

Karine Locas, herboriste
Information et réservation au 819-440-6471
terragaiaherboriste@outlook.com

ARÔMES DU NORD Au Sentiers nature de Chute-Saint-Philippe

COMESTIBLES FORESTIERS 13 mai de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30
14 mai de 9h à 12h

Vous avez envie d'ajouter des saveurs nordiques à votre cuisine maison ? Ou bien vous désirez acquérir plus d'autonomie alimentaire et profiter des produits sauvages qui vous entourent ? Les randonnées d'identification sont un bon tremplin pour apprendre à reconnaître les plantes et champignons comestibles du Québec. Lors de ces randonnées, vous serez en compagnie de

grands amateurs qui pratiquent l'identification et la cueillette depuis plus de douze ans : Jean-François Modérie et Kelly Robinette.

Durant la randonnée, nous aurons l'occasion de vous présenter plusieurs types de comestibles forestiers et peut-être y aura-t-il également quelques champignons forestiers ?

Adulte : 50\$ + taxes

12 à 17 ans (accompagné): 20\$ + taxes

11 ans et moins (accompagné): gratuit

Pour vous inscrire, rendez-vous au www.aromesdunord.com/services/randonnee-identification



Associations & organismes



Société d'horticulture et d'écologie
de Chute-Saint-Philippe

C'est avec regret que nous annonçons la suspension des rencontres horticoles pour un temps indéterminé, la cause est : nous ne trouvons pas de bénévoles qui prendraient la relève de notre ancien CA. Si il y en a qui sont intéressés de prendre la suite, adressez-vous à Monique Clément qui vous donnera toutes les références pour le faire.

Par contre le désherbage de la ville est toujours très actif, si vous voulez faire partie de notre groupe, appelez Monique Clément qui vous expliquera la marche à suivre au 819 585-3329

Nous avons le service qui vous convient.

- Que vous deviez améliorer des compétences pour intégrer un emploi ou progresser dans l'entreprise ;
- Que vous soyez un-e nouvel-le arrivant-e ;
- Que vous ayez besoin de développer des compétences en informatique ;
- Que vous ayez des difficultés en lecture, écriture, calcul et résolution de problèmes ;
- Ou que vous ayez besoin de perfectionner votre conversation anglaise ou espagnole ;

Nous sommes là pour vous !

Heures d'ouverture : **lundi au jeudi**
8H30 à 16h30

Pour plus d'informations,
contactez La Griffe au

819 440-2044
420, rue de Carillon
Mont-Laurier, J9L 1P6



Aide-mémoire pratique Téléphonie résidentielle

Nous vous remercions d'utiliser notre service de téléphonie résidentielle. Profitez bien de votre service avec ce petit guide.

- *60 Blocage des numéros indésirables;
- *67 Blocage d'affichage;
- *72 Renvoi automatique;
- *98 Messagerie vocale;
- *94 Changement du délai de réponse de la messagerie.

Votre service inclut aussi :

- Interurbains illimités au Québec;
- Appels en attentes;
- Conférence à trois;
- Afficheur.

Profitez des appels illimités au Canada et aux États-Unis pour 7,00 \$/ mois.

Merci aux membres de Chutes-Saint-Philippe, nous apprécions votre soutien et sommes heureux de pouvoir vous offrir un service de qualité.

Pour plus d'informations, consultez votre guide sur ctal.ca, dans la foire aux questions (FAQ).

C-tal
Une région
connectée

Appel de surveillance

En service 5 jours par semaine

Vous aimeriez vous sentir plus en sécurité?
Vous êtes isolés?

Votre santé inquiète vos proches?

Nous pouvons vous téléphoner chaque matin de la semaine pour s'assurer que vous allez bien

☎ 819-623-4412 poste 224

✉ jlefebvre@cableonie-belanger.org



Votre santé nous tient à cœur



Votre santé nous tient à cœur

RAPPEL DE MÉDICAMENTS

En service 7 jours par semaine

Nous pouvons vous téléphoner autant de fois qu'il le faut afin de ne pas oublier de prendre un médicament à un moment important de la journée



☎ 819-623-4412 poste 224

✉ jlefebvre@cableonie-belanger.org





Association des riverains du lac Rochon

Protégeons le lac Rochon! Ensemble!

Le lac Rochon est inscrit au RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs). Nous débuterons à l'été 2023 la mesure de la transparence de l'eau et l'échantillonnage de l'eau pour mesurer en laboratoire le phosphore, le carbone organique dissous et la chlorophylle. Notre participation bénévole à ce programme s'inscrit dans une perspective à long terme qui nous permettra de garder à jour nos connaissances sur l'état de notre lac et de suivre son évolution afin de guider nos actions pour mieux le protéger.

Dans ce sens, en 2022, nous avons demandé aux municipalités de faire la caractérisation de la bande riveraine du lac rochon ainsi que de refaire la caractérisation du périphyton tout en les assurant de notre collaboration.

Le privilège d'être installé en rive s'accompagne d'une responsabilité envers le lac et ses espèces vivantes.

Soyons solidaires !

Nous tenons à remercier nos membres ainsi que les municipalités de Chute-Saint-Philippe et de Lac-Saint-Paul pour leur contribution et leur soutien.

Sylvain Meunier

Président

Association des riverains du lac Rochon

lacrochon@hotmail.com



Association des riverains du lac Rochon

Assemblée générale annuelle

Samedi le 29 juillet 2023

9 heures à midi

Salle Carmel – Église Chute-Saint-Philippe

Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant

L'Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant continue à travailler sur des dossiers chers à ses membres. Nous avons plusieurs objectifs pour l'année 2023. Nous en profitons pour rappeler à tous certains de nos dossiers les plus importants en cours :

- Continuer à travailler de concert avec la municipalité à l'installation d'une barrière de contrôle pour le lavage des embarcations au lac des Cornes.
- Installer des panneaux de sensibilisation invitant les embarcations à respecter la quiétude de tous les riverains.
- Installer des bouées et des affiches sensibilisant les villégiateurs au respect de la faune et rappelant les règles de sécurité sur nos lacs.
- Faire le suivi des dossiers des tests concernant la qualité de l'eau de nos lacs.
- Rester informer et suivre de près l'évolution des claims miniers et de la coupe forestière autour de nos lacs afin de protéger nos plan d'eau et les forêts de la région.
- Finalement, continuer les démarches pour l'ensemencement de nos lacs au grand plaisir des pêcheurs.

Pierre Valiquette

Vice Président

Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant

Information générale

Brigitte Bélanger, réceptionniste
reception@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 221



Comité entrepreneurs

Chers entrepreneurs de Chute-Saint-Philippe, Nous avons le plaisir de vous inviter à participer au nouveau comité des entrepreneurs de notre municipalité. Nous souhaitons rassembler tous les entrepreneurs habitant et/ou oeuvrant à Chute-Saint-Philippe afin de favoriser les échanges, la collaboration et la croissance économique de notre communauté.

Ce comité sera un lieu d'échanges sur les enjeux entrepreneuriaux locaux, de partage d'expériences et de ressources, ainsi que d'organisation d'activités pour promouvoir le dynamisme économique de notre municipalité.

Nous vous encourageons vivement à vous joindre à notre initiative et à contribuer au développement économique de notre communauté. Pour manifester votre intérêt, veuillez communiquer avec la réception de la municipalité de Chute-Saint-Philippe. Nous sommes impatients de vous rencontrer et de travailler ensemble pour faire de Chute-Saint-Philippe un lieu prospère pour les entreprises.

Cordialement,

Le comité organisateur des entrepreneurs de Chute-Saint-Philippe.



Lavage des embarcations

N'oubliez pas que le règlement municipal 296-2020 oblige que chaque embarcation nautique motorisée ou non soit lavée avant d'embarquer sur un plan d'eau de la municipalité. La station de lavage municipale pour embarcation nautique située au 565, chemin des Voyageurs est totalement gratuite et accessible 7 jours 24 heures. De plus, après avoir lavé votre embarcation vous obtiendrez un code vous permettant de débarrer les cadenas pour accéder aux plans d'eau par les descentes publiques. Cette année, une nouvelle barrière sera installée à la descente publique du lac des Cornes et vous devez aussi laver votre embarcation à la station de lavage municipale pour ouvrir les barrières. Il est important de noter que cet endroit ne peut être utilisé que par les très petites embarcations, puisque la profondeur de l'eau à cet endroit ne permet pas de descendre une grosse embarcation à l'eau. Merci de considérer, tout comme nous, que le lavage de vos embarcations fait partie d'un premier geste crucial permettant la préservation de nos plans d'eau à Chute-Saint-Philippe.



Vidange de fosse septique

Le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2R22) oblige les propriétaires à vidanger leur fosse septique aux 2 ans pour les résidents permanents et aux 4 ans pour les villégiateurs. La municipalité, afin de s'assurer du respect de ce règlement, exige que vous fassiez parvenir au bureau municipal une preuve (copie de la facture) que la vidange a bien été faite. Merci de votre collaboration.

***Assurez-vous que la preuve est bien acheminée au bureau municipal !



Subvention couches lavables et produits d'hygiène personnels durables

Depuis quelques années, le conseil municipal a instauré un programme de subvention pour des couches lavables pour enfants et depuis le 12 avril 2022 pour des produits d'hygiène personnels durables.

Pour toutes les informations :

<https://www.chute-saint-philippe.ca/subvention-couches-lavables>

<https://www.chute-saint-philippe.ca/fr/services-aux-citoyens/subvention-produits-hygiene-personnels>



Rappel concernant les chiens et les chats

Il est permis de garder un maximum de 3 chiens et de 3 chats.

L'enregistrement des animaux est obligatoire auprès de votre municipalité de votre lieu principal de résidence.

Les animaux suivants sont interdits :

- Tout chien déclaré potentiellement dangereux
- Tout chien qui attaque ou est entraîné à attaquer

- Tout animal ayant la rage
- Tout animal sauvage

Les animaux doivent être maintenus à l'intérieur des limites du terrain.

En dehors du terrain, le chien doit en tout temps être retenu au moyen d'une laisse.

Informations sur les animaux, enregistrement, règlement # 304-2021, visiter :

<https://www.chute-saint-philippe.ca/fr/services-aux-citoyens/animaux/>



Bornes de recharge

En vue d'encourager l'utilisation de véhicules électriques et de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, la Municipalité de Chute-Saint-Philippe a dernièrement procédé à l'installation de 2 bornes de recharge publiques pour véhicules électriques. Les bornes sont situées au bureau municipal au 560 chemin des Voyageurs.



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au vendredi : de 8h à 16h
Les bureaux sont fermés sur l'heure du dîner

HORAIRE DU BUREAU DE L'URBANISME

Du lundi au jeudi : de 8h à 16h
Le vendredi : de 8h à 12h
Le bureau est fermé sur l'heure du dîner

POUR NOUS JOINDRE

560, chemin des Voyageurs
Chute-Saint-Philippe Qc J0W 1A0

Numéro de téléphone : (819) 585-3397
Numéro de télécopieur : (819) 585-4949
Adresse courriel : reception@chute-saint-philippe.ca
Site web : www.chute-saint-philippe.ca
Page Facebook : Municipalité de Chute-Saint-Philippe